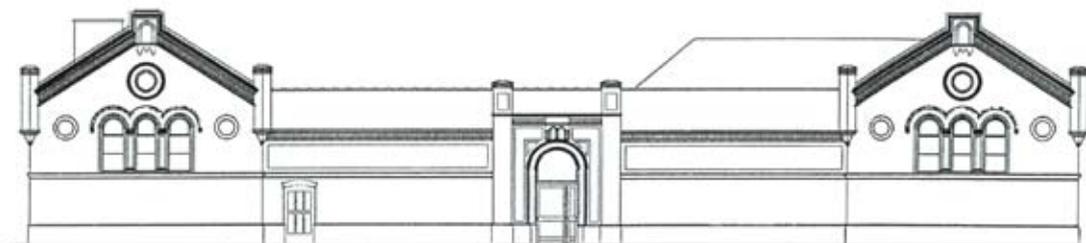


histoire

du libéralisme social



Liberaal Archief
VZW

ANNEXE DANS LE CADRE DU

Congrès DE LA
CGSLB

15 février 2008 NOTRE LIBÉRALISME SOCIAL



D / 1831 / 2008 / 7 / 350

E.R. : Luc Pareyn, Kramersplein 23 - 9000 Gent

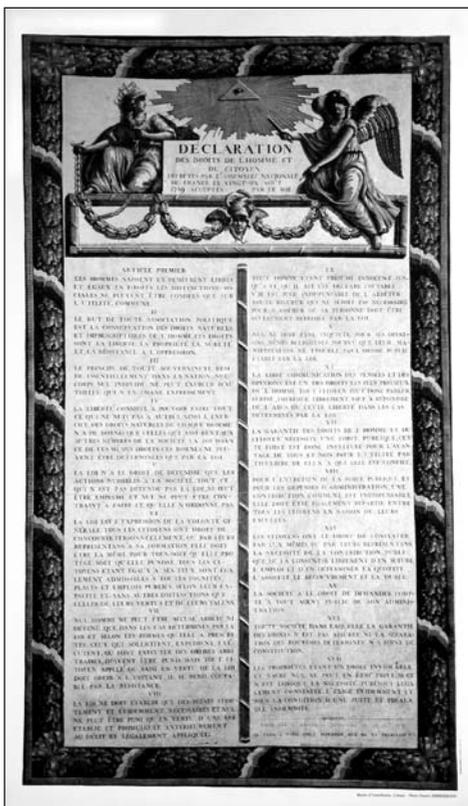
CONTENT

Premiers contours	4
La voie de l'éducation populaire et de l'élévation du peuple	6
La naissance des syndicats cloisonnés	8
Les Progressistes de Paul Janson	10
Modernisation et professionnalisation au tournant du siècle	13
L'expérience du Parti Ouvrier Libéral	18
Croissance et organisation dans l'entre-deux-guerres	20
Le développement d'un Etat-providence dans l'immédiat après-guerre	22
<hr/>	
Bibliographie	26

Premières contours

Pour des raisons tant pragmatiques qu'idéologiques, c'est dans les années 1840 que la bourgeoisie s'est pour la première fois penchée sérieusement sur les problèmes de la classe ouvrière montante. Si le débat parlementaire sur le travail des enfants, en 1842, revêtait par exemple encore un caractère sans réel engagement, la crise politique et économique de 1848 a contraint les pouvoirs politiques à passer à l'action.

Le gouvernement libéral – dirigé par Walthère Frère-Orban et Charles Rogier – déposa cette année-là au Parlement trois propositions de loi visant à améliorer les conditions de vie des ouvriers. Il s'agissait de la création d'une Caisse de retraite (loi de 1850), de la reconnaissance des sociétés de secours mutuels (loi de 1851) et de la création d'une Caisse d'épargne, qui se fit toutefois encore attendre quinze ans (loi de 1865 relative à la CGER). Le gouvernement Rogier (de 1857 à 1867) y a ajouté les conseils de prud'hommes (loi de 1859) et la première loi sur la construction de logements sociaux (1867). Ces propositions de loi présentaient un caractère typiquement libéral et reposaient sur le concept d'une ingérence minimale de l'Etat et d'un Etat responsable de l'encadrement et de la création de possibilités, laissant à chaque citoyen le soin de prendre ses responsabilités et d'utiliser les leviers proposés. Les lacunes de ce système et les besoins aigus pouvaient être pris en charge par la charité privée et par les autorités communales.



La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de la Révolution française de 1789, a eu beaucoup d'influence en Europa. Art. 1 'Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.'

Ces lois, si bien intentionnées soient-elles, n'avaient qu'un impact limité étant donné qu'elles n'étaient pas vraiment axées sur le soulagement direct de la grande pauvreté à laquelle étaient confrontées la majorité des familles ouvrières. Elles avaient surtout un rôle pacificateur: promouvoir la prospérité et le progrès par le biais de l'accès à la propriété et de l'acquisition de la sécurité financière. La bourgeoisie voyait en effet dans ces mesures le meilleur remède aux bouffées révolutionnaires. Cette idée même du 'self made man' et l'optimisme progressiste qui en découlent ont trouvé une traduction pragmatique dans l'enseignement et l'éducation populaire. Afin d'apprendre à utiliser les moyens mis à disposition par l'Etat et de pouvoir prétendre à un niveau de vie plus élevé, les libéraux sociaux ont de plus en plus mis l'accent sur l'obligation scolaire (avec la disparition progressive du travail des enfants comme phénomène secondaire favorable) et la formation, de manière à attaquer la pauvreté à la source, à réduire le fossé social et à diminuer l'influence du clergé. En dépit de l'opposition des milieux conservateurs, ces libéraux progressistes parvinrent à imposer leur vision et à développer un réseau d'écoles officielles et d'initiatives éducatives parascolaires. Dans d'autres domaines également, ils entreprirent dans les années qui suivirent de travailler à l'émancipation sociale et accomplirent un travail de pionniers, entre autres dans la lutte contre le travail des enfants et des femmes.

Un personnage remarquable (et peut-être plutôt inattendu) de ce groupe de pionniers était le Liégeois Gustave de Molinari (1819-1912), qui était en sa qualité de professeur et de journaliste l'un des principaux inspirateurs des économistes libéraux radicaux. Sa foi inébranlable en une doctrine du laissez-faire lui permit toutefois également de jouer un rôle important dans le développement de l'idéologie socio-libérale. Un concept central de sa vision du monde était l'égalité et la liberté inviolables de l'homme. Il rejetait toute forme de subordination juridique des ouvriers et prônait sans concession une politique de l'égalité des chances, plaidant notamment en faveur de la suppression de l'interdiction de coalition et du livret du travail, de l'introduction de l'obligation scolaire et de l'endiguement parallèle du travail des enfants. En matière d'emploi, il développa un système de bourse de l'emploi et une procédure permettant, par le biais de la presse, de tenir les ouvriers informés des offres d'emplois et des salaires usuels d'application dans les entreprises et secteurs industriels. Dans le même contexte, il défendait également l'égalité linguistique et décréta que le flamand devait, à tous les égards, être reconnu comme l'égal du français tant sur le plan juridique que dans la vie quotidienne.

Ces théories et modèles progressistes furent mis en pratique par le biais d'initiatives tant socioculturelles que mutualistes. Les organisations socioculturelles prirent en la matière l'initiative et ouvrirent la voie aux syndicats.

Ces organisations socioculturelles ne tombaient pas sous le coup de l'interdiction de coalition, une loi de la période napoléonienne qui empêchait la formation de syndicats par le biais d'une restriction de la liberté d'association, qui avait été reprise par le législateur belge en 1830-1831.

La voie de l'éducation populaire et de l'élévation du peuple

A partir des années 1850, on assista à la création aux quatre coins du pays de nombreuses associations libérales d'émancipation destinées aux ouvriers et à la petite bourgeoisie.

En Flandre, un exemple frappant est celui des sections du Willemsfonds (°1851, Gand), qui furent l'un des premiers mouvements à lier l'émancipation culturelle et l'émancipation sociale et à poursuivre de manière conséquente ces deux objectifs. A vocation sociale mais dans le même objectif furent créées des associations comme le Veldbloem (°1852) à Bruxelles, la Van Crombrughe's Genootschap (°1857) à Gand, les Soirées Populaires de Saint-Josse (°1863) à Saint-Josse-ten-Noode, la Société Franklin (°1865) à Liège, le Progrès (°1865) à Verviers, le Van Maerlantskring (°1873) à Anvers, la Société des Conférences (°1876) à Charleroi et la Société d'Education populaire (°1878) à Laeken.

La création des premiers cercles ouvriers dans les années 1860 marqua une nouvelle étape importante.

La philosophie de ces cercles reposait sur la responsabilité et l'engagement individuels et se résumait bien par la devise 'Aide-toi toi-même', adoptée, parfois même comme nom, par de nombreuses organisations libérales sociales. Celles-ci aspiraient à créer pour chaque individu des opportunités d'épanouissement optimales par le biais d'un programme d'éducation populaire et de saine récréation. Le personnage le plus remarquable de cette évolution était le professeur libéral gantois François Laurent (1810-1887).

Après avoir étudié le droit à Liège, il fut nommé en 1836 professeur à l'université de Gand, alors qu'il n'avait que vingt-six ans. En un rien de temps, il acquit une réputation internationale de spécialiste du droit civil. Son projet de nouveau code civil était un texte audacieux et visionnaire qui suggérait des

réformes et émancipations dans des domaines qui ne deviendraient abordables que dans les dernières décennies, comme les droits de la femme et le statut des enfants naturels. Dans le même temps, il se fit un nom par le biais d'une série de publications historico-philosophiques dans lesquelles il attaqua à plusieurs reprises l'Église et ses structures.

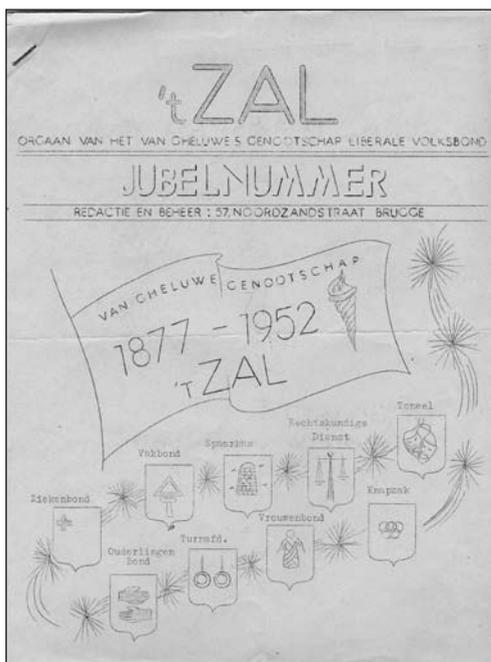
Son engagement en faveur de l'éducation populaire était pour le moins aussi impressionnant. Optimiste convaincu des bienfaits du progrès, sa vision de la société était axée sur la recherche d'égalité et le bien-être par l'éducation comme éléments centraux. Pour pouvoir réaliser cette évolution, François Laurent devint membre du conseil communal de la ville de Gand, où il se profila comme un fervent défenseur de l'enseignement communal et lança sa campagne pour l'épargne scolaire. Selon François Laurent, l'épargne était pour la classe ouvrière la première étape indispensable à la prospérité. Ses publications sur ce sujet reçurent un accueil favorable à l'échelle internationale et sur son insistance, le conseil communal décida d'introduire l'épargne scolaire dans toutes les écoles de la ville. Cet exemple fut ensuite suivi dans quasiment toutes les écoles communales du pays. Enchaînant sur ce succès, il publia de nombreux textes, souvent polémiques, dans lesquels il plaidait pour des mesures comme l'introduction d'une obligation scolaire prolongée et d'une interdiction du travail des enfants et des jeunes.

Enfin, il y eut à Gand «les sociétés Laurent», des associations qui proposaient une sorte d'enseignement et de formation continue pour les jeunes diplômés du réseau communal, combinés à une vaste offre de loisirs sous la forme de théâtre, de sport et de musique. Des excursions étaient également organisées et la plupart des cercles disposaient même de leur propre bibliothèque. La première société, baptisée «Vrijheidsliefde» – un nom de circonstance quand on sait qu'il signifie «Amour de la liberté» – fut créée en 1868. Dans d'autres quartiers de la ville se développèrent en peu de temps d'autres initiatives, comme Geluk in 't Werk, Leeren Vereert et Vermaak in 't leeren, des noms qui marquaient leur adhésion à l'idéologie «Aide-toi toi-même». L'initiative de François Laurent fut rapidement suivie dans d'autres villes et communes. Bien que ces cercles eussent encore, et surtout au 19^e siècle, un caractère résolument paternaliste et tentaient de conformer la classe ouvrière aux valeurs bourgeoises, ces associations devinrent des bastions du libéralisme social.

La création des associations ouvrières à la fin du dix-neuvième siècle, dans de nombreux cas à l'initiative des membres des cercles ouvriers, était la suite logique de cette évolution et jeta un pont vers un syndicalisme libéral encore à l'état embryonnaire.

Van Gheluwe's Genootschap, association ouvrière libérale de Bruges

Les exemples de telles associations sont la Van Gheluwe's Genootschap à Bruges (°1878), Help U Zelve à Anvers (°1880), Vooruitgang door 't Werk à Alost (°1884), le Liberale Volksbond à Roulers (°1890) et le Werkersverbond à Ostende (°1894). C'est principalement au sein ou par le biais de ces cercles locaux que furent créées les premières caisses de chômage, de maladie et de pension libérales, coopératives et banques populaires. Les associations ouvrières libérales furent cependant en majorité une tendance flamande. Dans la partie francophone du pays, l'influence de la Première Internationale et ensuite du Parti ouvrier belge était si grande que les associations ouvrières libérales ne trouvaient qu'exceptionnellement l'occasion de se développer.



La naissance des syndicats cloisonnés

Dans l'intervalle avaient été créés à Gand les précurseurs des syndicats. En 1857 furent créés les **Broederlijke Wevers** (Association fraternelle des tisserands) et les **Noodlijdende Broeders** (Les frères nécessiteux – fileurs), deux syndicats pluralistes et politiquement neutres qui, vu l'interdiction de coalition, se présentaient encore comme des caisses de maladie. Avec la création en 1865 d'un cercle de lecture au sein des Broederlijke Wevers, un groupe de jeunes libéraux mirent toutefois fin à cette neutralité politique. La société de lecture devint le noyau de la dissidence Weversbond Vooruit (Association des tisserands – Vooruit – En avant), qui se rallia à la Première Internationale créée en 1868, et les Broederlijke Wevers adhérèrent en 1877 au parti ouvrier

socialiste flamand, le Vlaamse Socialistische Arbeiderspartij. Sous la houlette du libéral Crevaels, les non-socialistes quittèrent les Broederlijke Wevers et créèrent le **Vrije Kiezersbond** (Association des électeurs libres). Etant donné que la fameuse interdiction de coalition avait dans l'intervalle été levée par une loi de 1866 – votée à l'initiative des libéraux progressistes sous le gouvernement Rogier – plus rien n'empêchait la formation de véritables syndicats.

Le Bond eut les premières années principalement pour rôle de servir de contrepoids aux socialistes lors de l'élection des conseils de prud'hommes. Le Vrije Kiezersbond perdit les élections de 1878 mais gagna celles de 1881 et de 1884, ce qui profita naturellement à la combativité du Bond. L'influence du Kiezersbond prit rapidement de l'ampleur, ouvrant la porte à de nouvelles initiatives. Le Vrije Bond der Ziekenbeurzen (Association libre des mutuelles) et l'Anti-socialistische Katoenbewerkerbond (Mutuelle des ouvriers cotonniers anit-socialistes) furent créés et le journal ouvrier antisocialiste De Lichtstraal (Le rayon de lumière) fut lancé. Le contrôle de l'organisation était dans l'intervalle tombé entre les mains des chefs de file catholiques Gustaaf Eylenbosch et Herman Ronse. Avec le soutien d'Arthur Verhaegen, ces derniers transformèrent le Kiezersbond en un Algemene Bond van Werklieden en Burgers, une association à tendance catholique. Une nouvelle fois, les libéraux se détachèrent du mouvement pour créer leur propre syndicat, une initiative qui déboucha au début des années 1890 sur la création par Crevaels, avec le soutien du bourgmestre Hippolyte Lippens, de l'association **Liberaal Werkersverdediging**.

A Bruxelles, le syndicalisme commença à se développer vers la même période, mais avec des accents propres. L'Association Générale Ouvrière y fut créée en 1858. A la base, il s'agissait d'une confédération d'associations d'artisans doublées de mutualités. Cette association se définit dès le début comme anticléricale et réformatrice, compliquant considérablement la collaboration espérée avec les syndicalistes gantois à tendance tant socialiste qu'antisocialiste. La différence de public – les artisans bruxellois d'une part et le prolétariat industriel gantois d'autre part – excluait également pour ainsi dire la formation d'une organisation nationale. Dans les années qui suivirent, la philosophie fondamentale de l'Association évolua relativement rapidement vers le modèle d'émancipation libéral, qui fut mis sous pression par les socialistes à partir des années 1880. A la lumière des élections de 1884, tant les socialistes que les progressistes de Paul Janson sollicitèrent une adhésion politique. La majorité des membres optèrent pour une adhésion au socialisme, engendrant la création en 1885 du Parti ouvrier belge. Ce mariage ne fut que de courte durée car en 1889, l'Association rompa, déçue, les liens avec le POB. L'Association revint à ses racines et apporta lors des élections de 1894 – les premières

appliquant le suffrage universel pour les hommes tempéré par le vote plural – son soutien aux candidats progressistes. La défaite catastrophique des libéraux fut fatale à l'Association, qui n'eut par la suite plus qu'une existence éphémère, même si elle survécut jusqu'en 1920.

Outre ces syndicats naissants et d'autres organisations sociales, ce sont surtout les progressistes libéraux qui, dès la fin des années 1870, prirent l'initiative du développement du libéralisme social et d'une émancipation selon le modèle libéral. Le personnage central de cet épisode de l'histoire est sans aucun doute Paul Janson.

Les Progressistes de Paul Janson

Après un flirt avec les socialistes avant la lettre de César De Paepe – pour qui il écrivit en 1861 un certain nombre d'articles dans *La Tribune du Peuple* – le juriste **Paul Janson** (1840-1913) créa en 1863 le Meeting libéral bruxellois, qui soutenait l'idéologie du libéralisme radical. Au centre de leurs revendications, on retrouvait le suffrage universel, l'enseignement officiel obligatoire et gratuit, une législation sociale mettant l'accent sur la réglementation du travail et la séparation stricte entre l'Eglise et l'Etat. En 1865, Paul Janson créa, en collaboration entre autres avec Charles Buls, la revue progressiste *La Liberté* et prit une part active dans l'Association libérale bruxelloise. En 1871, il épousa Augustine Amore, une collaboratrice de la pédagogue bruxelloise Isabelle Gatti de Gammond. Deux de ses enfants se lancèrent plus tard dans les traces de leur père et jouèrent un rôle politique marquant: son fils Paul-Emile fut



Paul Janson (1840-1913), avocat et homme politique libéral

premier ministre libéral de 1937 à 1938, tandis que sa fille aînée Marie devint en 1921 la première sénatrice (pour le POB) et donna naissance à l'homme d'Etat socialiste Paul-Henri Spaak.

En 1877, Paul Janson fut élu membre de la Chambre des Représentants et, en dépit de ses points de vue radicaux, son influence au sein du parti se renforça. L'aile progressiste connut un succès croissant et en 1881, Paul Janson fut élu président de l'[Association libérale](#), qui prit sous sa direction un virage à gauche. Il donna un nouveau souffle à la campagne en faveur de la généralisation du droit de vote et fut en 1882 à l'origine de la création de la Ligue pour la réformation du droit de vote, qui prônait l'abolition du suffrage censitaire. La défaite écrasante aux élections de 1884 marqua le début de trente ans d'opposition pour les libéraux et pour Paul Janson également, les conséquences furent lourdes. Il perdit son siège à la Chambre et l'Association libérale bruxelloise finit par être démantelée après maintes tergiversations. Les doctrinaires se détachèrent et créèrent la Ligue libérale de Bruxelles, à la suite de quoi l'Association libérale tomba entièrement aux mains des progressistes. C'est dans ces circonstances que Paul Janson acquit la liberté de manœuvre qui lui permit de propager ses idées radicales. Après les agitations sociales de 1886, il commença à prôner la création d'un nouveau parti progressiste unissant les ouvriers et la bourgeoisie sous la houlette des libéraux et ayant pour principal objectif l'abolition du suffrage censitaire de manière à briser le pouvoir du clergé.

En 1887, son rêve devint réalité. Il créa le [Parti Libéral Progressiste](#) et présida son premier Congrès progressiste. Une coalition de socialistes et de libéraux progressistes approuva un programme aspirant à une démocratisation profonde de la société belge. Sous l'influence d'éminents penseurs comme Emile de Laveleye, cette coalition plaidait même pour un plus grand interventionnisme de l'Etat, sous la forme par exemple d'une assurance obligatoire contre les accidents du travail et les maladies professionnelles. En outre, la coalition continuait à défendre le principal principe libéral, à savoir l'entraide, et exigeait dans ce contexte l'introduction de l'obligation scolaire et la suppression du travail des enfants.



Manifestation d'élection de Janson en 1889

En 1889, Paul Janson fit son retour à la Chambre des Représentants, où il introduisit en 1890 une proposition de loi visant à réviser un certain nombre d'articles de la Constitution relatifs au droit de vote. Contrairement à ce qui s'était produit en 1883, la Chambre approuva cette fois sa proposition. Lors du troisième Congrès progressiste qui se tint peu après cette décision, il fallut encore choisir la [réforme électorale](#) qui serait défendue au parlement. Afin de ne pas mettre en péril la coalition avec les socialistes, le congrès décida de sauter toutes les étapes intermédiaires possibles et, emmené par Paul Janson, choisit résolument de défendre le suffrage universel pur et simple. Les discussions qui s'en suivirent au parlement se déroulèrent sur le fil du rasoir. L'opposition au suffrage universel pur et simple se révéla être forte et les catholiques parvinrent à obtenir à l'arraché le suffrage universel tempéré par le vote plural. Les progressistes comprirent immédiatement que ce système signifiait dans sa forme pure l'arrêt de mort des libéraux et entamèrent une campagne visant à introduire le système du vote proportionnel pour remplacer le vote plural, tentative qui se solda par un échec.

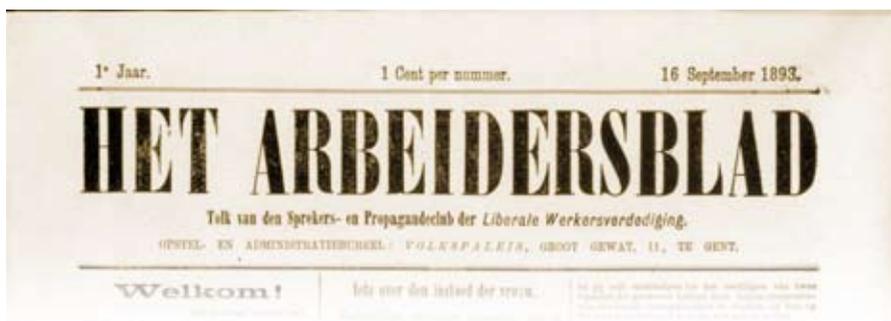
La défaite libérale aux élections de 1894 prit des proportions énormes. Des personnages-clés comme Frère-Orban, Bara et Janson perdirent leur siège et la présence des libéraux à la Chambre retomba de soixante et un députés après les élections de 1892 à vingt. Paul Janson fut repêché par le biais du système des sénateurs provinciaux, qui venait d'être introduit, et rejoignit

pour six ans le Sénat. En 1900, il fut à nouveau élu à la Chambre, où il siégea jusqu'à son décès en 1913.

Jusqu'à la première guerre mondiale, les progressistes, qui constituaient dès 1900 à nouveau une fraction au sein du parti libéral unifié, continuèrent à défendre leurs idéaux au parlement. Les propositions qu'ils formulèrent durant cette période témoignent d'une foi profonde en l'émancipation de toute la population et en une démocratisation à tous les niveaux. Ils continuèrent à plaider en faveur du suffrage universel pur et simple, de la sécurité sociale obligatoire, d'une réduction du temps de travail, de l'introduction de conventions collectives de travail, d'un régime de participation aux bénéfices entre employeurs et travailleurs, autant de propositions très en avance sur leur époque et qui ne se frayèrent un chemin au parlement que dans les cinq décennies suivantes. Paul Janson ne renonça jamais à son rêve de créer un grand parti progressiste. Ses liens avec le POB restèrent très étroits et en 1911, tant les libéraux que les socialistes semblaient disposés à envisager une collaboration. L'incapacité des deux partis à briser seuls le pouvoir des catholiques avait déjà donné lieu lors des précédentes élections à la création d'un certain nombre de cartels rouges-bleus et, dans la perspective des élections de 1912, les dirigeants nationaux des deux partis décidèrent de s'adresser conjointement à l'électeur. Le cartel mena une campagne résolument anticléricale mais ne parvint pas à convaincre les électeurs. Paul Janson dut pour cette raison faire un pas en arrière et le parti libéral fut contraint de se repositionner et d'entamer une restructuration. Peu après les élections, Paul Janson fut, à la demande de Paul Hymans, nommé ministre d'Etat. Un peu moins d'un an plus tard, le 19 avril 1913, il décéda à Bruxelles, entraînant ainsi pour le parti libéral la perte d'une des principales figures de proue de l'histoire de Belgique à l'égard de la lutte pour la justice sociale et la démocratie.

Modernisation et professionnalisation au tournant du siècle

Tandis qu'à Bruxelles, on discutait de la mesure dans laquelle l'émancipation des ouvriers pourrait être souhaitable et judicieuse et de la manière de réaliser cet objectif, les premiers noyaux du syndicalisme moderne se développaient déjà au niveau local.



En 1893 la Liberale Werkersverdediging a publié le 1er numéro de la revue hebdomadaire Het Arbeidersblad.

La **Liberale Werkersverdediging** (défense libérale des ouvriers), créée à Gand au début des années 1890, pouvait compter sur le soutien de l'Association libérale, qui, à la lumière de la généralisation du droit de vote, voyait dans le syndicat un pont indispensable vers les nouveaux électeurs. Par l'intermédiaire du bourgmestre Lippens, l'association Liberale Werkersverdediging reçut l'autorisation de disposer des locaux spacieux du Volkspaleis et bénéficia d'un support logistique pour la publication de sa propre revue hebdomadaire intitulée *Het Arbeidersblad* (Journal de l'ouvrier). L'ouvrier métallurgique Oscar Buysse devint le premier président, assisté par Crevaels, qui devint trésorier. La Liberale Werkersverdediging assurait la coordination des syndicats, la création de nouvelles organisations syndicales, l'exploitation d'une bourse de l'emploi, d'une mutualité, d'une coopérative, d'un mouvement de jeunesse et d'un mouvement féministe. Elle faisait également office de comité électoral et entretenait une étroite collaboration avec les sociétés Laurent et le Bond der Vlaamsche Liberale Maatschappijen, de sorte que l'on pouvait pour la première fois parler d'une coupole syndicale, à laquelle adhèrent les associations syndicales des ouvriers entre autres de l'industrie du bois, du coton, du lin et de la métallurgie. Quatre points du programme étaient mis en avant: la promotion de la situation matérielle, morale et intellectuelle des ouvriers, la recherche d'un rapprochement entre les classes et en particulier entre employeurs et travailleurs, l'encouragement de la confraternité et de la solidarité entre les classes actives et la lutte contre les systèmes éducatifs cléricaux et socialistes par la propagation du libéralisme.

Les premières années furent caractérisées par une augmentation constante du nombre de membres et des activités. En tant que syndicat, l'organisation resta cependant toujours dans l'ombre des syndicats socialistes et catholiques,

avec la frustration que l'on peut imaginer et la dégradation du climat au sein de l'organisation, avec à la clé toutes sortes de querelles internes. En 1917, les membres et anciens membres de la société Laurent Geluk in 't Werk et de la Liberale Jonge Wacht de la Brugse Poort créèrent la Liberale Volksvereniging Help U Zelve. Les syndicats et la caisse de pension de la Liberale Werkersverdediging n'hésitèrent pas et firent immédiatement le transfert vers la nouvelle société. Un an plus tard, la Werkersverdediging disparaissait définitivement de la scène et toutes les centrales syndicales libérales de Gand (à l'exception de Vrijheidsliefde) se rangeaient derrière Help U Zelve et son président Karel De Wette (et ce jusqu'en 1964!).

La création d'une centrale nationale était une autre aspiration.

En 1898, la Commission Syndicale, ancêtre de la FGTB, était créée au sein du POB, suivie en 1904 du pilier catholique avec la création du Secrétariat général des unions professionnelles chrétiennes, le précurseur de la CSC, qui fut créée en 1912. A l'initiative de l'association gantoise Werkersverdediging, de la grande association ouvrière libérale anversoise Help U Zelve et du syndicat libéral de Malines fut créée en 1904 la Fédération nationale des syndicats libéraux avec à sa tête Victor Heymans comme premier président. Contrairement aux organisations syndicales socialiste et chrétienne, la Fédération ne parvint pas encore à devenir une centrale nationale. En dehors des trois villes flamandes, l'initiative n'a fait l'objet que de peu d'attention et si ce n'est l'organisation de quelques congrès, la Fédération n'a pas laissé de traces.

Dans l'intervalle, les politiques libéraux se débattaient avec les conséquences de l'introduction du suffrage universel tempéré par le vote plural. La défaite aux élections de 1894, qui eut pour effet de rendre la fraction parlementaire libérale plus petite que celle des socialistes, entraîna une crise profonde au sein du parti. En 1900, doctrinaires et progressistes s'unifièrent à nouveau au sein d'un seul parti et élaborèrent un nouveau plan social, qui consistait en un compromis entre les deux ailes du parti, avec une prépondérance des idées progressistes. Le suffrage universel pur et simple devint un point prioritaire du programme, au même titre que l'amélioration des conditions de vie matérielles et immatérielles des ouvriers. Cette vision se développa au cours des années qui suivirent et en 1914, le projet social des libéraux arborait un profil propre reconnaissable, qui se démarquait sur des points essentiels des doctrines sociales des catholiques et des socialistes. La philosophie fondamentale reposait en effet sur un individualisme positif au sein duquel la liberté et le sens des responsabilités constituaient des éléments cruciaux, l'égalité des chances étant la stratégie centrale en vue de l'amélioration du sort de chacun.

Un élément significatif de cette période était l'influence d'un certain nombre de sociologues et de spécialistes du travail d'inspiration libérale sur la politique et le syndicalisme.

Outre Emile de Laveleye, dont nous avons déjà parlé, on peut citer à cet égard Gustave Abel, Ernest Mahaim et Emile Waxweiler, l'inspirateur et premier directeur de l'Institut de Sociologie Solvay. En matière de politique d'emploi et d'organisation du travail, il convient cependant de s'arrêter un instant sur le rôle joué par le Gantois Louis Varlez, tant au niveau national qu'international.

Durant ses études de droit à Gand, **Louis Varlez (1868-1930)** était entré en contact avec la Société Libérale d'Etudes Sociales, une cellule de réflexion libérale progressiste qui constituait un important bouillon de culture pour le socio-libéralisme gantois. En tant que secrétaire de la société, il assistait fidèlement aux débats et conférences orchestrés par d'éminents personnages comme Gustave de Molinari, Isabelle Gatti de Gamond, Henri Pirenne, Emile Waxweiler, Ernest Mahaim et Paul Hymans. Même des non-libéraux comme Emile Vandervelde et Arthur Verhaegen y eurent l'occasion d'éclaircir et de défendre leur version. En 1895, Louis Varlez y présenta son Plan Social de Gand, la première partie d'une série de publications dans lesquelles il analysait en profondeur l'industrie gantoise, ses travailleurs et tout le tissu social y afférent. La base scientifique de ses études et sa volonté de réaliser un travail non sectaire en respectant et en validant, en sa qualité de libéral, le discours socialiste et chrétien-démocrate, lui garantirent le respect de toutes les fractions politiques et lui permirent de mettre en œuvre au sein du parti un certain nombre de ses idées sans rencontrer d'opposition.



Louis Varlez (1868-1930) a introduit le "système gantois" de l'assurance-chômage.

En 1898, il fut nommé par l'administration de la ville au sein de la commission d'étude consacrée à l'assurance chômage. Deux ans plus tard était créé le [Gentse Werkloosheidsfonds](#), le fonds de chômage gantois, un système unique conçu par Louis Varlez qui allait connaître un succès international sous le nom de 'modèle de Gand'. L'unicité du système résidait dans le principe de la responsabilité partagée: si un ouvrier prenait sa responsabilité individuelle, par exemple en épargnant et en se faisant assurer auprès d'un des syndicats locaux, la ville prenait elle aussi ses responsabilités en versant une indemnisation supplémentaire, un cas d'école du principe fondamental libéral de l'entraide. Louis Varlez présida le *Gentse Werklozenfonds* de 1900 à 1920. C'est notamment à son initiative que fut réformée la bourse de l'emploi créée en 1891, permettant à cette dernière de disposer dès 1906 des moyens et compétences pour assurer l'intermédiation entre employeurs et demandeurs d'emploi.

Un élément tout aussi important réside dans le fait que son étude et les remèdes proposés donnèrent lieu à un changement de la perception du chômage. Les causes conjoncturelles propres à l'économie de marché se substituèrent ainsi à l'immoralité et à la paresse, jusque là vues comme les principales causes du chômage. Les allocations de chômage furent à leur tour totalement dissociées de la charité classique du 19e siècle. Le versement par les autorités d'une allocation à condition que le chômeur réponde à certaines conditions devint un droit et fut décrit comme une sorte de 'liberté subventionnée', une forme d'interventionnisme de l'Etat qui se situait certes aux antipodes du libéralisme économique classique basé sur la doctrine du laissez-faire, mais qui connaissait un succès grandissant dans les cercles libéraux progressistes et autres.

Louis Varlez étendit ses activités jusqu'au-delà des frontières. En 1910, il était à l'origine de la création à Paris de l'Association internationale pour la lutte contre le chômage, un forum et une plate-forme de discussion destinés aux scientifiques, employeurs et délégués syndicaux, dont il devint le premier secrétaire général. Immédiatement après la première guerre mondiale, il fut prié de prendre part en tant qu'expert juridique à la délégation belge envoyée à la conférence de paix de Versailles et en 1919, il fut nommé sur recommandation du ministre libéral Paul Hymans au poste de directeur de la section Travail de la Société des Nations. Louis Varlez partit s'installer à Londres, représenta la Société des Nations lors de l'assemblée constitutive de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), un organe de concertation impliquant de manière paritaire syndicats, organisations patronales et gouvernements nationaux. En 1920, il fut, en sa qualité de directeur du service 'Chômage

et Migrations' de l'OIT, le premier haut fonctionnaire belge à intégrer l'OIT. Jusqu'à sa retraite en 1929, il se consacra à la lutte pour la reconnaissance internationale du statut d'immigré. Louis Varlez décéda un an plus tard, âgé d'à peine 61 ans.

L'expérience du Parti Ouvrier Libéral

Un effet de la croissance et de la prospérité des cercles ouvriers libéraux et autres organisations sociales fut la création d'un parti ouvrier libéral national, le Parti Ouvrier Libéral (POL).

Celui-ci fut créé à Bruxelles le 25 décembre 1897 par des représentants de 57 centrales syndicales, mutualités, coopératives et autres organisations ouvrières et se rallia aux objectifs de l'Alliance libérale, créée quelques mois auparavant par les libéraux modérés regroupés autour de Buls, Solvay, Féron, Finet et Goblet d'Alviella. Cette Alliance avait été créée en vue de l'unification et de la mobilisation massive de toutes les forces libérales du pays et le POL y vit une mission à sa peinture en tant qu'interlocuteur pour les ouvriers d'inspiration libérale. Lors de l'introduction du suffrage universel, le soutien des ouvriers devait en effet acquérir une importance vitale pour la survie du parti libéral. Le POL fut dirigé par le Bruxellois Jourdain, encadré par des délégués d'Anvers, de Malines, de Boom, de Lierre, de Gand, d'Ixelles, de Liège, de Mons et d'Ath, ce qui illustre d'emblée l'implantation géographique du parti.

L'un des rares personnages marquants de cette direction fut par la suite le président de la Fédération nationale des syndicats libéraux, **Victor Heymans**, qui exerça la fonction de secrétaire général. Professeur de néerlandais dans un athénée et imprimeur/éditeur de périodiques libéraux, il avait créé à la fin du 19e siècle la Mechelse Liberale Jonge Wacht – les jeunesses libérales de Malines – et le premier syndicat libéral local. En sa qualité de conseiller communal, il joua un rôle central dans la vie du libéralisme malinois, jusqu'à sa nomination comme professeur dans l'école bruxelloise Charles Buls en 1907. Au cours des années qui suivirent, il fut notamment cofondateur et secrétaire du Liberaal Vlaams Verbond, rédacteur en chef du Volksbelang, administrateur fondateur de l'Union nationale des mutualités libérales et administrateur du parti populaire libéral anversois Help U Zelve.

Leur programme de base de 1897 fut étoffé par le biais de quelques grands congrès syndicaux et était conforme aux principes fondamentaux du syndicalisme libéral, entre-temps devenus presque traditionnels. Le parti croyait en un modèle de concertation dans le cadre duquel travailleurs et employeurs travailleraient à l'élaboration de compromis qui profiteraient à toutes les parties. Les bourses de l'emploi seraient administrées de manière paritaire et une caisse générale de chômage serait créée avec le soutien du patronat pour les chômeurs involontaires. Sur le plan de l'ingérence de l'Etat, le POL suivait dans les grandes lignes la vision des progressistes, en ce sens que l'Etat devait à ses yeux brider les conséquences du capitalisme, comme l'abus des positions de monopole industriel, et si nécessaire opérer des régulations à d'autres niveaux. Bien qu'un certain nombre de points particulièrement avant-gardistes du programme aient été approuvés çà et là, notamment dans le domaine de l'émancipation des femmes et de l'impôt sur les revenus, le POL se révéla trop

peu novateur par rapport au programme progressiste de 1887. Sur le plan politique, l'influence de ce parti resta donc marginale. Pendant une période relativement courte, le POL eut cependant deux représentants au parlement: le bourgmestre d'Ath, Oswald Ouverleaux, et l'Anversoise Jaak Verheyen. Le parti disparut de la scène avant même le début de la première guerre mondiale.

Manifestation pour le
suffrage universel,
28 mai 1899,
Rue de Flandres à Gand.



Croissance et organisation dans l'entre-deux-guerres

La première guerre mondiale eut pour effet d'accélérer le processus. Immédiatement après la guerre fut introduit le suffrage universel pur et simple pour les hommes et en 1919, un congrès du parti approuva un programme social avant-gardiste. Celui-ci était un plaidoyer en faveur notamment d'une réduction du temps de travail, de l'introduction d'un salaire minimum et du passage à un système fiscal basé sur l'impôt sur les revenus. **Le personnage central et inspirateur de la politique sociale d'après-guerre du Parti libéral fut sans conteste l'Anversois Edouard Pecher (1885-1926), qui allait par la suite présider le parti.**

En 1912, cet avocat fut élu député en tant que candidat de l'Antwerpse Liberale Werkers-verbond. Au parlement, il devint en peu de temps un initiateur du débat sur la **sécurité sociale**. L'assurance maladie et invalidité n'était à l'époque qu'une assurance libre, de sorte qu'une frange considérable de la population demeurait sans aucune protection. Son objectif était d'élaborer un cadre légal efficace permettant à chaque Belge de bénéficier d'une sécurité sociale minimale. Dès 1913, il introduisait une première proposition de loi défendant une construction indépendante des piliers classiques. Il prônait une reconnaissance du système par l'Etat



Edouard Pecher (1885-1926) défendait la généralisation de la sécurité sociale.

et voulait limiter les subventions aux caisses de maladie qui adopteraient une position pluraliste sur le plan philosophique et neutre sur le plan politique, à la grande consternation des socialistes et des catholiques. Les débats sur cette proposition furent interrompus par la première guerre mondiale mais reprirent quatre ans plus tard avec la même ferveur. En dehors du parlement également, Edouard Pecher défendait la généralisation de la sécurité sociale. Il créa à cette fin, le 22 mars 1914, la Ligue nationale des fédérations mutualistes libres de Belgique, qu'il transforma après la guerre en **Union nationale des mutualités libérales de Belgique**. De 1914 à sa mort, il resta en sa qualité de fondateur et de président le grand inspirateur de cette union. Son décès soudain en 1926 laissa un grand vide dans la fraction libérale. Aucun successeur n'avait

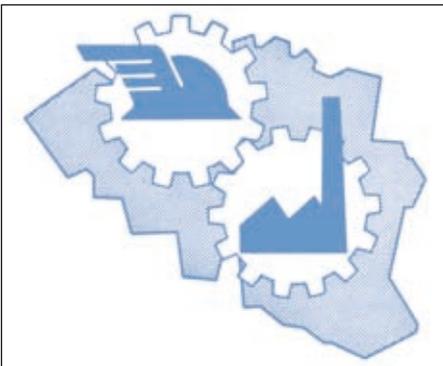
malheureusement l'étoffe pour incarner le socio-libéralisme qu'il représentait et la passion avec laquelle il défendait son idéologie. Ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que le parti parvint à élaborer un nouveau plan social.

Pendant l'entre-deux-guerres, l'idéologie sociale libérale prit surtout forme grâce à l'implantation nationale et à la structuration de la société civile libérale, avec comme acteurs centraux la mutualité et, naturellement, le syndicat. D'autres associations pour lesquelles la politique sociale formait une priorité, comme la Fédération nationale des femmes libérales (°1922) et le Liberaal Vlaams Verbond (°1913), allaient apporter une contribution non négligeable à partir de l'entre-deux-guerres.

Afin de pouvoir offrir une alternative aux syndicats de la mouvance socialiste et chrétienne, les milieux libéraux travaillaient également sans relâche à une centralisation des efforts syndicaux. Lors du Congrès des travaux sociaux libéraux de 1920 fut créée la **Centrale nationale des syndicats libéraux**, avec à sa tête le Malinois **Paul Lamborelle**. La CNSL était avant tout une **caisse centrale** et – une primeur pour la Belgique – **interprofessionnelle de résistance ou de grève** à laquelle pouvaient s'affilier tous les syndicats libéraux. Dans la pratique, la CNSL se composait surtout de membres de Flandre occidentale et orientale, d'Anvers et de Louvain, avec en 1923 Soignies comme première section wallonne. Ces syndicats locaux organisaient provisoirement encore eux-mêmes leurs propres fonctions syndicales, dont le versement des allocations de chômage. Un an plus tard, Isidore Colle et son fils Alfons, du syndicat gantois des métallurgistes, parvinrent avec l'aide de Gustaaf Van Damme, du syndicat libéral de Wetteren, à réunir au sein du Verbond der Liberale Vakverenigingen der Beide Vlaanderen non seulement les caisses de résistance, mais aussi les caisses de chômage d'un certain nombre de syndicats de Flandre

occidentale et orientale. Cette association adhéra elle aussi à la CNSL et marqua ainsi une étape décisive dans la formation des caisses de chômage unitaires. Cette dernière fut réalisée en 1930. A l'initiative

Le premier logo exprimait l'idée que la CGSLB est une centrale générale des travailleurs occupés dans tous les secteurs et toutes les branches d'activité de toutes les régions du pays (carte de Belgique). Les bâtiments d'usine symbolisent le secteur secondaire, le casque d'Hermès (dieu grec du commerce) est symbole du secteur tertiaire.



d'Alfons Colle, une [caisse de chômage nationale](#) fut créée au sein de la CNSL (l'ajout des termes 'de Belgique' remontant à 1927) et la majorité des syndicats libéraux locaux s'affilièrent peu après à la Centrale. Il subsiste des doutes quant au moment du changement de nom en [Centrale générale des syndicats libéraux de Belgique ou CGSLB](#). La première mention du nom remonte à 1938, dans le sous-titre du Syndicaliste Libéral.

La principale extension structurelle de la CNSL fut la création d'une centrale syndicale libérale pour les fonctionnaires. Durant la première guerre mondiale, un syndicat politiquement neutre avait vu le jour pour cette catégorie de travailleurs, mais ce Syndicat National chercha peu après la guerre à adhérer à la FGTB. En 1923, les fonctionnaires libéraux se détachèrent de ce syndicat et créèrent à Malines l'Association libérale du personnel de l'Etat et des chemins de fer. Cette centrale syndicale adhéra en 1927 à la CGSLB, qui devint ainsi une centrale interprofessionnelle à part entière. Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, l'association se composait presque exclusivement de personnel des chemins de fer, mais le changement de nom, à la fin des années 1930, en Syndicat libéral des agents des services publics – SLASP – montra clairement la recherche active d'un champ de recrutement plus large, objectif qui allait se réaliser après la guerre avec l'extension aux enseignants et au personnel communal.

Le développement d'un Etat-providence dans l'immédiat après-guerre

L'impact de l'occupation allemande sur le syndicalisme belge était important. Les syndicats traditionnels furent remplacés par la célèbre Union des travailleurs manuels et intellectuels et, tout comme la CSC et la FGTB, la CGSLB fut réduite à la clandestinité en 1942. Après la libération, il fallut reconstruire beaucoup de choses qui existaient auparavant. Le président fondateur Paul Lamborelle était décédé en 1943 et Adolphe Van Glabbeke lui succéda et présida le parti jusqu'à son décès en 1959.

Une première étape importante pour le syndicalisme d'après-guerre fut la [signature d'une Charte sociale établie en concertation par le syndicat et le parti](#), qui ratifiait les principes du Pacte social de 1944. Le progrès social ne devrait plus être atteint par le biais d'un système d'assistance, mais bien par

le biais d'un principe de solidarité. Les signataires reconnaissaient également dans cette charte le droit constitutionnel au travail.

Une deuxième étape importante fut l'Arrêté du Régent du 27 juillet 1946 reconnaissant la CGSLB en tant qu'organisation syndicale représentative, lui donnant accès aux nombreuses commissions et conseils des autorités nationales. Dans les années qui suivirent, le fonctionnement syndical atteignit sa vitesse de croisière. Le syndicat parvint, lors du congrès idéologique de 1951, à faire reprendre la Charte sociale de 1945 dans la doctrine du parti libéral et le programme électoral de 1954 reprenait le principal adage du syndicat: la promotion de la prospérité par le biais de la redistribution des revenus nationaux via la sécurité sociale et les impôts. Une partie des exigences de la CGSLB furent intégrées dans le programme. Il s'agissait notamment des mesures visant à l'amélioration des relations entre employeurs et travailleurs, dont la création des conseils d'entreprises.

Le congrès CGSLB du 1945 adopte la Charte Sociale, un texte résolument progressiste et volontariste.

1. – Nous croyons que la signification profonde de la victoire des Nations Unies est le triomphe d'une conception de la civilisation basée sur la liberté et la dignité de l'homme.
Si le 19e Siècle a été celui de la démocratie politique, nous croyons que le 20e doit être celui de la démocratie sociale.

2. – Nous voulons un esprit social nouveau.
Nous voulons un régime social où la solidarité se substitue à l'assistance. Nous croyons que si de grands progrès sociaux ont été accomplis depuis deux générations, la libération de l'homme des servitudes de l'argent et de la machine est encore à réaliser.
 - A) Nous voulons poursuivre le rapprochement des classes sociales par:
 1. L'organisation systématique et généralisée des contacts entre employeurs et travailleurs (commissions paritaires, arbitrage obligatoire, etc.);
 2. L'élaboration d'un statut juridique des travailleurs consacrant le principe de la liberté syndicale.
 3. La participation des travailleurs aux bénéfices des entreprises, la réalisation progressive de la représentation du personnel dans les organes de gestion des sociétés commerciales et la réforme de la législation en ce sens.

4. La multiplication des fonctions de conciliation sociale telles que les auxiliaires sociaux;
5. L'amélioration de la formation sociale de l'élite, élite indispensable à tous les degrés de la société, élite du travail, de la culture et du service et non élite de l'argent. Nous voulons notamment dans ce but développer l'esprit social dans l'éducation et dans l'enseignement et multiplier les contacts entre les hommes de niveau social différent afin de réduire es barrières sociales.

- B) Nous voulons l'élévation du niveau social des classes laborieuses par:
- l'organisation systématique des loisirs et des vacances ouvrières;
 - l'augmentation des congés payés;
 - l'application aux travailleurs des deux sexes du principe: "A travail égal, salaire égal";

3. – Nous voulons voir appliquer sans retard les plans de sécurité sociale et nous voulons leur extension progressive à tous les citoyens. Ces plans doivent tendre à la coordination et à la simplification des lois sociales.

Ils doivent se combiner avec un régime de salaire minimum permettant l'amélioration du standard de vie actuel des classes laborieuses.

4. – Nous affirmons que le chômage est la plaie du siècle; que tout homme a le droit de trouver dans la vie sociale une possibilité de travail; qu'il faut en conséquence procéder hardiment aux réformes économiques (organisation de l'économie, lutte contre les monopoles, réadaptation de l'industrie belge aux conditions nouvelles de l'économie mondiale) qui sont la condition d'une régression du chômage.

5. – Nous voulons que l'état protège la famille:

- en aidant les jeunes ménages à fonder un foyer;
- en réformant le régime des allocations familiales, notamment par le renversement des bases, les allocations les plus fortes étant payées pour les premiers enfants et en appliquant un système assurant une aide matérielle aux veuves chargées d'enfants;
- en étendant aux ménagères le bénéfice des plans de sécurité sociale;
- en poursuivant systématiquement l'œuvre en cours de la construction d'habitations à bon marché et de lutte contre les taudis.

Nous voulons que ce programme social soit traduit dans la législation; nous croyons que loin de nuire à la liberté de l'homme, il contribuera puissamment à l'augmenter, et au moment où l'humanité meurtrie par

la guerre est à la recherche d'un équilibre et d'un idéal, nous affirmons avec plus de conviction que jamais, selon la parole de l'humaniste américain Nicolas Murray Butler, que "l'homme libre doué d'esprit social et international est l'espoir du monde".

Bibliographie

Littérature générale

Abel, Gustave, *Le rôle social du libéralisme*, Bruxelles, Bibliothèque de propagande libérale, 1906

De Scheider, Annick, *De politieke evolutie te Gent 1900-1914. Proeve tot synthese*, Gand, RUG, mémoire de fin d'études non publié (section Histoire), 1987, pp.60-62

Gubin, Eliane, Puissant, Jean, Mahaux, Jean-Paul, 'Question sociale et libéralisme. L'exemple de l'Association Générale Ouvrière', in: Verhulst, Adriaan, Pareyn, Luc (éd.), *Huldeboek Prof. dr. Marcel Bots. Een bundel historische en wijsgerige opstellen*, Gand, Liberaal Archief, 1995, pp.139-166

Haaze, Guy, 'Uit het Gentse verleden van de liberale vakbond', in: Duran, Wim, Note Yoeri, Pareyn, Luc (red.), *Feestpublicatie. LVSV-Gent. 1930-1995. Oud-Ledenbond LVSV-Gent. 1945-1995. Een bundel historische en maatschappelijke bijdragen*, Gand, LVSV en Liberaal Archief, 1996, pp.117-124

Haeck, Tom, 'Algemene Centrale der Liberale Vakbonden van België / Centrale Générale des Syndicats Libéraux de Belgique (de 1920 à ce jour)', in: *ODIS - Database Intermediary Structures Flanders [online]*. Disponible sur le World Wide Web: <<http://www.odis.be>>, 21.8.2007

Haeck, Tom, 'Landelijke Federatie van Liberale en Vrijzinnige Vakverenigingen en Werkgroepen (1904-[1914])', in: *ODIS - Database Intermediary Structures Flanders [online]*. Disponible sur le World Wide Web: <<http://www.odis.be>>, 21.8.2007

Haeck, Tom, 'Liberaal Syndicaat der Agenten van Openbare Diensten (1927-1972)', in: *ODIS - Database Intermediary Structures Flanders [online]*. Disponible sur le World Wide Web: <<http://www.odis.be>>, 21.8.2007

Haeck, Tom, 'Liberale Werkersverdediging (1893-1917)', in: *ODIS - Database Intermediary Structures Flanders [online]*. Disponible sur le World Wide Web: <<http://www.odis.be>>, 21.8.2007

Haeck, Tom, 'Liberale Werkliedenmaatschappij van Onderlingen Bijstand Help U Zelve (Antwerpen) (1880-)', in: *ODIS - Database Intermediary Structures Flanders [online]*. Disponible sur le World Wide Web: <<http://www.odis.be>>, 21.8.2007

Haeck, Tom, 'Verbond der Liberale Vakverenigingen der Beide Vlaanderen', in: *ODIS - Database Intermediary Structures Flanders [online]*. Disponible sur le World Wide Web: <<http://www.odis.be>>, 21.8.2007

Haeck, Tom, 'Vrij Syndicaat voor het Openbaar Ambt (1972-heden)', in: *ODIS - Database Intermediary Structures Flanders [online]*. Disponible sur le World Wide Web: <<http://www.odis.be>>, 24.8.2007

Hantson, Raoul, *Livre d'or de la Jeune Garde Libérale de Renaix*, Renaix, Impr. Théo Laurier, 1935, pp.123-132

'Historiek', in: *ACLVB-Liberale Vakbond* [online]. Disponible sur le World Wide Web: <<http://www.aclvb.be>>, 21.8.2007

Keurvels, Henri, *De Liberale Werkersverdediging. Haar ontstaan en hare ontwikkeling*, Gand, 1893

Liberale Werkersverdediging; Liberale Bonden Gent 1896-1918, Gand, Werknemerswelzijn, sd

Langendries, Elienne, 'De niet-partijpolitieke organisaties: een liberale zuil?', in: Verhulst, Adriaan, Hasquin, Hervé (réd.), *Het Liberalisme in België. Tweehonderd jaar geschiedenis*, Bruxelles, Editions Delta en collaboration avec le Centre Paul Hymans et les Archives Libérales, 1989, pp.91-100

Lory, Jacques, 'Les sociétés d'éducation populaire de tendance libérale 1860-1880', in: *Revue Belge d'Histoire contemporaine*, 10:1-2, 1979, pp.217-254

Miroir, André, 'Le syndicalisme libéral (1894-1961). Contribution à l'étude des familles politiques', in: *Revue Belge d'Histoire contemporaine*, 13:2, 1982, pp.60-82

Prevenier, Walter, Pareyn, Luc, 'De oprichting van de PVV-PLP en haar gevolgen (1958-1969)', in: Verhulst, Adriaan, Hasquin, Hervé (red.), *Het Liberalisme in België. Tweehonderd jaar geschiedenis*, Bruxelles, Editions Delta en collaboration avec le Centre Paul Hymans et les Archives Libérales, 1989, pp.331-340

Prevenier, Walter, *Vijftiengig jaar Vlaamse liberalen*, Bruxelles/Gand, VLD en collaboration avec les Archives Libérales, 1997

Puissant, Jean, 'Un lent et difficile processus de démocratisation', in: Hasquin, Hervé (red.), *La Wallonie. Le pays et les hommes. Histoire - Economies - Sociétés. Tome II: De 1830 à nos jours*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1980, pp.159-190

Rens, Jef (e.a.), *Alfons Colle 1882-1968*, sl, sd

Rion, Pierre, 'Het sociale vraagstuk', in: Verhulst, Adriaan, Hasquin, Hervé (red.), *Het Liberalisme in België. Tweehonderd jaar geschiedenis*, Bruxelles, Editions Delta en collaboration avec le Centre Paul Hymans et les Archives Libérales, 1989, pp.175-182

Van Acker, Tania, *De verscheurde liberale familie te Gent. 1891-1894*, Gand, RUG, mémoire de fin d'études non publié (section Histoire), 1984, pp.96-107

Varlez, Louis, 'Quelques pages d'histoire syndicale belge', in: Le Musée Social. Mémoires et documents, mars 1902, pp.81-200

Volders, Kurt, *Algemene Centrale der Liberale Vakbonden van België. Een beschrijvende analyse van de liberale vakbeweging, van het ontstaan tot het heden*, Bruxelles, VUB, mémoire de fin d'études non publié (section Sciences politiques), 1988

François Laurent

Baert, Geert, 'Laurent, François', in: *Nationaal Biografisch Woordenboek*, Bruxelles, Académies Royales de Belgique, dl.5, 1972, col.502-513

Baert, Geert, *François Laurent (1810-1887), filosoof van de vrijheid en van de vooruitgang*, Audenarde, Conferentie van de Jonge Balie Oudenaarde 1987, pp.23-24

De Mayer, Jan, 'Het beeld van François Laurent en de liberale volkswerken in de ontluikende christelijke arbeidersbeweging in Gent (1886-1891)', in: Pareyn, Luc, Verhulst, Adriaan, réd., *Huldeboek prof. dr. Marcell Bots*, Gand, Liberaal Archief, 1995, pp.69-84

De Vylder, David, *De Laurentkringen (1868-1945)*, Gand, RUG, mémoire de fin d'études non publié (section Histoire), 1998

D'hondt, Bart, *Vaste waarden in Gent. Bekende beelden, vergeten namen*, Gand, Liberaal Archief, 2007, pp.15-18

Gaublomme, Doreen, *François Laurent (1810-1887). De ongelukkige liefde van een liberaal vechttjas voor de kinderen van het volk*, Gand, Stadsarchief, 1987

Haegeman, Marc, Pareyn, Luc, *Inventaris van het archief van Geluk in 't Werk 1880-1969*, Gand, Liberaal Archief, 1991

Laurent, François, *Les Sociétés Ouvrières de Gand*, Gent, Imp. C. Annot-Braeckman, 1877

Simon-Vandermeersch, Anne-Marie, Langendries, E., *Proffen in de straat. Tentoonstellingscatalogus 16-21 juli 1994*, Gand, Archives RUG, 1994, pp.28-31

Gustave de Molinari

Hart, David, 'Gustave de Molinari (1819-1912). Life and works', in: *The Library of Economics and Liberty [online]*. Disponible sur le World Wide Web: <<http://www.econlib.org/>>, 22.8.2007

Lubelski-Bernard, Nadine, 'de Molinari, Gustave', in: *Nouvelle Biographie Nationale*, Bruxelles, Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-arts, dl.6, 2001, pp.135-143

Rion, Pierre, 'Het sociale vraagstuk', in: Verhulst, Adriaan, Hasquin, Hervé (red.), *Het Liberalisme in België. Tweehonderd jaar geschiedenis*, Bruxelles, Editions Delta en collaboration avec le Centre Paul Hymans et les Archives Libérales, 1989, pp.175-182

Paul Janson

Delange-Janson, Léon, *Paul Janson 1840-1913. Sa vie généreuse, son époque*, Bruxelles, Ed. du Centre Paul Hymans, 1962

De Paepe, J.L., 'Janson, Paul', in: *Biographie Nationale*, Brussel, Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux Arts, dl.40, 1977-1978, col. 476-531

Tordoir, Joseph, *Paul Janson (1840-1913). Un libéral à la conquête du suffrage universel. Exposition. Hôtel de Ville de Saint-Gilles du 23 au 28 février 1999*, Brussel, Archives libérales francophones du Centre Paul Hymans, 1999

'Viering van de honderdvijftigste verjaardag van de geboorte van Paul Janson', in: *Liberalisme*, n° 12, 1993 (numéro thématique)

Louis Varlez

Luyckx, Theo, 'Louis Varlez', in: Luyckx, Theo (éd.), *Liber Memorialis 1913-1960*, Gand, Rijksuniversiteit Gent, dl.3, 1960, pp.62-65.

Serwy, Victor, *La coopération en Belgique. Dictionnaire biographique*, Bruxelles, 1952, pp.252-253.

Van Daele, Jasmien, *Van Gent tot Genève. Louis Varlez. Een biografie*, Gand, Publication d'Academia Press en collaboration avec l'AMSAB et les Archives Libérales, 2002

Van Daele, Jasmien, 'Varlez, Louis', in: *Nationaal Biografisch Woordenboek*, Bruxelles, Koninklijke Vlaamse Academiën van België, dl.17, 2005, col. 658-667.

Edouard Pecher

75 jaar sociaal liberalisme. Nationale Bond der Liberale Mutualiteitsfederatiën, sl, 1993

Comeliau, M.L., 'Edouard Pecher, Ministre des Colonies, 1885-1926', in: *Biographie Coloniale Belge*, Bruxelles, Académie Royale des Sciences Coloniales, dl.4, 1955, col. 692-694

'Dans les Mutualités Libérales. Editorial', in: *Les Cahiers Bleus*, 2/4:3, 10 juillet 1925, pp.173-174

Delvaux, Georges, Durieu, Jean-Luc, Seré, Herman (éd.), *Honderd jaar sociaal recht in België*, Bruxelles, Ministère de la Prévoyance sociale et Ministère de l'Emploi et du Travail en collaboration avec la CGER, 1987, pp.131-132

In memoriam Edouard Pecher, 1885-1926, Anvers, Impr. Buschmann, s.d.

Kleykens, J., 'La Ligue Nationale des Fédérations Mutualistes Libérales de Belgique', in: Hantson, Raoul (red.), *Livre d'Or de la Jeune Garde Libérale de Renaix*, Renaix, Jeune Garde Libérale de Renaix, 1935, pp.111-117

Pecher, Edouard, *De Algemeene Principen der Liberale Politiek. Openingsrede op de Algemeene Vergadering van den Landsraad te Brussel, 23 november 1924*, Bruxelles, Propagandabibliotheek van den Landsraad der Liberale Partij, 1925

Vanthemsche, Guy, *La sécurité sociale*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael (Université), 1994, pp.24-39

'Vijftigjarig bestaan van de Nationale Bond der Liberale Mutualiteitsfederatiën van België', in: *De Liberale Mutualiteit*, n° 2, 1964, pp.115-160

Parti Ouvrier Libéral

Abel, Gustave, *Le rôle social du libéralisme*, Bruxelles, Bibliothèque de propagande libérale, 1906, pp.62-64

'Le Congrès libéral ouvrier', in: *La Flandre Libérale*, 27.12.1897 (p.1), 28.12.1897 (pp.1-2) et 31.12.1897 (p.1)

Levaux, Hugues, *Le libéralisme belge au tournant du siècle. 1894-1914*, Bruxelles, ULB, mémoire de fin d'études non publié (section Sciences politiques), 1988, pp.64-71

Miroir, André, 'Le syndicalisme libéral (1894-1961). Contribution à l'Etude des familles politiques', in: *Revue Belge d'Histoire contemporaine*, 13:2, 1982, pp.60-82

Vangottom, Danielle, *Les libéraux belges et la question du suffrage universel 1894-1914*, Louvain-la-Neuve, UCL, mémoire de fin d'études non publié (section Histoire), 1985, pp.141-144

Varlez, Louis, 'Quelques pages d'histoire syndicale belge', in: *Le Musée Social. Mémoires et documents*, mars 1902, pp.81-200 (pp.187-188)

